L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 23 AOUT 1882.

SPECTACLES BALS, &c

Fort Espagnol.

HOCH!

CORNET VIRTUOSE, ET LE

Grand Orchestre de BORCHERT.

25 Musiciens.

—TOUS LES SOIRS—

Grand Concert Extra

MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

En cas de mauvais temps, le Concert aura lieu dans la salle.

TABLEAU:

Les trains pendant la semaine partiront toutes les heures; après 3 heures, toutes les 20 minutes

Le Dimanche, toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes.

Dernier train de la ville à 10 P. M.
Dernier train du lac à 10:30 P. M.

T. S. WILLIAMS, Surintendant.
SIMEON TOBY, Secrétaire et Trésorier.
22 aout—

WEST END.

Grand engagement extraordinaire de

Mons. E. A. LEFEBRE,

Le plus célèbre Saxophone soliste de l'Europe et de l'Amérique.

Monsieur Lefèbre est depuis longtemps l'étoile la plus brillante de l'orchestre de M. Gilmore, à Manhattan Beach, d'où il vient avec la gracieuse permission de M. Gilmore pour remplir un engagement d'une courte durée de

Deux semaines seulement,

à de grands frais.

Cette exécution devant le public de la Nouvelle-Orléans, sera la première du SAXOPHONE un instrument très sympathique et des plus difficiles à jouer, un instrument qui parle au cœur autant qu'à l'oreille.

Engagement aussi du

Professeur CHS. LOWE,

Le SEUL ARTISTE qui joue du XILOPHONE, connu et célèbre dans le monde entier. Le professeur Lowe, revient d'un grand voyage couronné de succès dans toute l'Europe, où il s'est fait entendre de toutes les têtes couronnées.

Les deux exécutants seront accompagnés par le magnifique

Orchestre du West End,

Sous la direction du Professeur MOSES, qui a dirigé le grand LEVY.

Le plus grand attrait en ville est maintenant à Milnebourg, Vieux Lac.

COMMENÇANT

DIMANCHE, 30 JUILLET,

Et continuant tous les soirs. Il consiste en une Grande Ascension sur une corde tendue, des exercices sur le trapèze, Ministrels de nègres et Pantomime, sous la direction de MM. Kennie & Valdez.

Orchestre de premier ordre.

Le spectacle commencera à 6 heures 30 et terminera à 10 heures 30.

Trains rapides: Grande vitesse.

Prix du trajet, aller et retour, 15 cts.
27 juillet—

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	DU WEST END.
[illegible]	8.........a. m.
[illegible]	[illegible] a. m.
[illegible]	[illegible] a. m.
[illegible]	[illegible] a. m.
[illegible] m.	1.........p. m.
2.........p. m.	3:15.........p. m.
3.........p. m.	3:45.........p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10........ m. et 11........p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.
25 juin—

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES.

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal Nile-Orléans 16 sept. 21—1 an.

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par steamship Touraine, du Havre, un grand assortiment de feutres, les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.
16 fév—

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE.

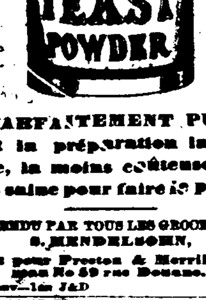

NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR,

c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.
12 janv—1an J&D

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 2½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

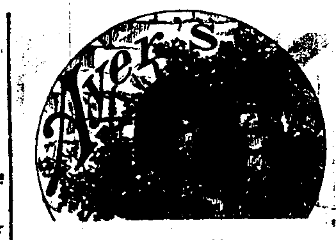

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DE FOIE: l'Ayer Ague Cure par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques,

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.
27 mai—

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO.

LA REOUVERTURE des classes aura lieu le LUNDI, 4 septembre.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 20 août—1m

ST-ALOYSIUS ACADEMY,

Encoignure Chartres et Quartier.

LA rentrée des classes de cette excellente institution, dirigée par les Frères du Sacré-Cœur, est fixée au premier lundi de septembre. La formation des classes sera complète vers le 15 du même mois. Les études comprennent toutes les branches d'un cours commercial complet.

Une spéciale attention est donnée à l'enseignement du français et de l'allemand, sans prix extra. Les opinions des enfants de différentes dénominations en religion sont prises en considération.

Prix:

1er cours, $6; 2me cours, 3me et 4me $5; 5me $4.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. 15août - 1m 3 f l a s

Institut St Louis.

No 275 RUE DAUPHINE.

MLLES C. DURRIVE et A. J. BONNABEL, directrices de cette institution, ont l'honneur d'annoncer aux parents et au public en général qu'elles feront la réouverture de leurs classes le 1er septembre, et espèrent qu'ils voudront bien leur continuer leur bienveillant patronage.
13 août—1m

INSTITUT ST. ISIDORE,

Coin des rues Peters et Reynes,
Troisième District, N. O.

RENTREE des classes le 1er septembre 1882. Cet institut commercial, situé sur la rive du Mississippi dans une des localités les plus saines de la ville a été considérablement agrandi et amélioré récemment. Prix: Pension et enseignement des langues anglaise, française et allemande, par mois, $16. S'adresser au Rév. Frère J SCHERER, C. S. G.
12 août—DMaJ

COLLÉGE DU Mt. Ste-MARIE,

PRÈS d'EMMETSBURG, Md.

Départements Scholaire, Commercial et Préparatoire.

Pension, Enseignement, et Soins médicaux, pour la session de cinq mois, payables d'avance.

Département des enfants.........$130
Cours préparatoire et commercial.........$140
Cours scholaire.........$155

Séminaire ecclésiastique (prix spéciaux).

Le cours régulier du Collège comprend le Grec, le Latin, le Français (ou l'Allemand, à l'option de l'élève), Philosophie morale, Logique, Mathématiques, Chimie, Anglais, Grammaire et Littérature, Histoire, Géographie, Doctrine chrétienne.

Dans le cours commercial, le Grec et le Latin sont omis, et il est consacré plus de soins à l'acquisition de connaissances commerciales.

Les Gradués du Département commercial recevront des certificats sur leurs demandes.

Le Collège sera ouvert, pour la réception des élèves, MARDI 5 SEPT., cette année, et la formation des classes sera complétée vers le 12 du même mois.

De nouveaux candidats peuvent entrer en tout temps, mais les anciens élèves doivent revenir au collège avant le 12 sept., de façon à ne pas perdre les honneurs et la promotion qui pourraient leur échoir pendant l'année.

Le professeur Ernest Lagarde sera à la Nile-Orléans au commencement de septembre pour prendre sous sa tutelle les élèves du collège.

Pour de plus amples informations, s'adresser à Henri Tremoulet, au coin des rues Peters et Conti; ou au

REV. WM. BYRNE, D. D. V. G., Président.
9sout—3m Emmetsburg. Md.

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

S............Esplanade............126

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nile-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
18sept

Louisiana State University and Agricultural & Mechanical College.

La prochaine session de cette institution commencera le

4 Octobre 1882.

Et se terminera le 4 Juillet 1883.

COURS COMPLET D'ENSEIGNEMENT par un corps de professeurs capables et expérimentés. Les élèves pourront choisir entre quatre cours différents: le cours classique, le cours scientifique, le cours d'agriculture et le cours de mécanique. L'enseignement est gratuit. On exige $10 d'inscription tous les ans. Pour la pension, etc, à l'Université, $20 par mois.

Les élèves, en entrant à l'Université, et avant d'être admis aux classes, devront présenter au président le reçu du trésorier pour 3 mois d'inscription payés d'avance: ce paiement devra continuer ensuite à se faire tous les 3 mois. Les élèves se procureront eux-mêmes leurs livres d'étude, ainsi que leurs uniforme et leurs vêtements de dessous.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

WM PRESTON JOHNSTON, Président.

Bâton-Rouge, Lne, 1er août 1882.
1er août—1m

University of Virginia.

LA saison commence le 1er Octobre et continue neuf mois. S'adresser pour les catalogues au secrétaire de la Faculté, P. O. University of Virginia, Albemarle Co., Virginia.

JAS. F. HARRISON, Président de la Faculté.
19 juil—6 sam —Mer. Ven. Dim

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger.

Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $2,50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin à vendre aux plus bas prix. 18 oct—1an DMaJ

LE BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tas. se semblable.

ALPH. WALD,

Seul propriétaire et importateur, 25 rue Conti.
5 oct—1 an [illegible]

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec leurs moyens. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 fév—1 an

SPECIALITES —DE— GODCHAUX.

VETEMENTS —DE— Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances. Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
14 mai—MJD

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bâteaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatemna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; la scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie.,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.
12mai—3m.D.Mar J.

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 19 mai—3m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.
9juin—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$261,970 34	
Risques maritimes	27,993 33	
Risques de rivières	18,567 62	
Total des primes	$308,530 69	
Moins primes non acquises	76,547 00	
Primes nettes, 31 mai 1882	$231,983 69	
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	$111,036 1
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47.	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 0
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,325 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,
13 juin—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Amarré, Jean
Albert, Emile Arthur
Avet, Vincent
Almont, Mme Marie Fiore
Abadie Cérile
Aimé, Vve
Barbé, C
Bellocq, Jean
Béchameng ou Bachemin, Louis
Baleton, Pierre
Barailhand, dit Moy, Dominique
Blois, Jean de
Brassac, Jean
Bonnet, Anthelme, Prosper
Bénétrix, Baptiste Victorin
Cardeilhac, Baptiste Clément
Cartier, Jules Mathieu
Camille, Jean Marie
Capron, Jules Alfred
Caron, Vve
Carol, Justin
Castex, Charles D
Cieutat, Jean François Sévère
Chartou, Jean
Claverie, Jean Marie Louis
Cabiran, Bernard
Capdeville, Charles
Couget, Jean Baptiste
Bier, Baptiste
Cavailhes, Baptiste
Carrère, Augustin
Dieudonné, Nicolas Joseph
Doléac, Firmin
Delamaimaison, Mme
Dewailly, Edmond
Despax, M
Despax, Jean Marie
Destouet, Eugène
Destugue, Joseph Eugène
Despeaux, Victor Bernard
Decasse, Mlle
Escoudé, Gabriel
Fabre, Antoine Joseph Jacques
Faralicq-Lasau
Gotraux, Mme Vve Escoubas
Goyes, Germain
Genais, René Louis
Guinle, Barthélemy Hyppolite
Hamelin, Mme, née Claudine Roisot
Lanabrasse, Pierre
Laporte, Jean
Lamasou, Bère Justin
Laffont, François Ferdinand
Lavigne, André
Lorin, Léon
Leth, Vve Arthur
Larrieu, Labordenave
Laplace, Jean
Mathieu, Dame Marie Rosaline
Micoland, Jean
Marotte, Mouilhon
Michon, François Zacharie
Massens, frères
Loisson, Charles
Peyrat, Jean
Paxaud, nég't
Perré, Frank
Palassie, Joseph
Planche, M. et Mme
Pontecq, Alexandre
Pemés, Jean Bruno
Pouquet-Lasalle
Pellost, Jn Pierre
Ribiski
Rully, Marcellin
Ravel, Jn B'te
Rieau, Fulgence
Rousset, Jean
Railhet Ludovic
Rotgé, Jean
Roussel, Paul
Rebenne, Arnaud
Salomon, Mathieu
Serbat, Guillaume et Justine
Sauvaterre, Mathias
Trabucq, Jean
Tujague, Emile Joseph
Thiraux, M et Mme Victor
Vessières, Jean
Vincentelli, dit Luigi

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.

Nile-Orléans, le 1er août 1882.
1er août—

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en sept.

GROS LOT: $75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $5.

CLASSE I.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 12 Septembre 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE.

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nile-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nile-Orléans, Lne.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE (DE LA NOUVELLE-ORLEANS.)

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

Sur risques d'incendie	$101,296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,778 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,324 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	23,237 69
Primes nettes		$117,677 73
A ajouter profits et pertes et sauvetage		4,180 69
Total		$121,858 42

Moins pertes payées pendant la même période;

Sur risques d'incendie	$52,972 61	
Sur risques de rivières	4,963 04	
Sur risques maritimes	3,356 09	
Réassurances	6,127 33	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,483 18	
Escompte	18,959 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 43	
Dépenses, etc, moins intérêt	5,126 67	$97,527 22
Profits nets		$24,321 20
Réserves pour pertes non acquittées	4,876 13	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	$24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$31,580 14
Primes en voie de perception	16,205 41
Actions de banques et autres	27,642 76
Propriétés foncières	33,454 31
Billets garantis par nantissement	9,063 68
Billets garantis par hypothèque	22,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,266 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$164,472 55

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président
M. POPOVICH, Vice-Président
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1882.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande. Faisant dix pour cent Par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. PRAGST, A. WALZ,
M. POPOVICH, F. AUFMKOLK,
B. SALOY, WM FAGAN,
M. ABASCAL, H. SCHROEDER,
D. HUGHES, J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY, A. HABER,
THEO L. SUGG, S. M. MILLER,
GEO. AUER, GEO. ELLIS,
F. SANCHO, J. H. MENGE,
P. TORMAEHLEN, M. MANN,
P. E. SARRAZIN, A. XIQUES,
PETER BLAISE, B. CAMPIGLIO,
13 juil—1m N. SEIBEL.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$285,620 68	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	32,776 02	$392,320 77
Plus, primes acquises de l'année dernière		102,601 26
		$494,922 03
A déduire—		
Primes non acquises	$87,983 10	
Primes remboursées	22,213 78	
Réassurances	22,012 35	132,209 23
Primes nettes acquises		$362,712 80
A ajouter—		
Intérêt, loyer et sauvetage	$36,465 98	
Profits accumulés	114,369 89	150,835 87
		$513,548 67
A déduire pertes payées—		
Feu...$119,457 82		
Marine 33,048 15		
Rivière 31,169 95	$183,675 92	
Réfaction, commissions d'agence, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales	124,299 37	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	357,975 29
		$155,573 38
A déduire—		
Réclamations réglées et dues	$11,625 83	
Réclamations non réglées	21,200 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	45,325 83
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant:

Argent dans les banques	$43,197 61
Bons des E.-U., 4 p. cent	234,000 00
Propriétés foncières à la Nile-Orléans	79,440 00
Billets de 1ère hypothèque	101,390 00
Billets sur nantissement	13,850 00
Prêts sur demande	94,500 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 42
Bons des Waterworks de la Nile-Orléans	28,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	29,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	28,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,860 00
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	11,500 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,732 50
Actions de la State National Bank	642 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse	875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Compte en suspens	442 76
Primes en cours de collection	56,736 83
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 66
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	87,983 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 03
Dividende pour décembre 1881	25,000 00
Réclamations comme ci dessus	45,325 83
Surplus en réserve	110,247 55
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avoir, après un examen minutieux, l'évaluation dudit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER, ANT. CARRIÈRE, W. A. BELL, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT
A. FATJO, JULES TUYES.
janv—

ASSURANCES

ANNUAL STATEMENT OF THE

New Orleans Insurance Co.,

for the year ending 31st of December, 1881.

Fire premiums	$285,620 68	
Marine premiums	73,924 07	
River premiums	32,776 02	$392,320 77
Add premiums earned from last year		102,601 26
		$494,922 03
Deduct—		
Premiums unearned	$87,983 10	
Return premiums	22,213 78	
Re-insurances	22,012 35	132,209 23
Net earned premiums		$362,712 80
Add—		
Interest, rents and salvages	$36,465 98	
Amount to credit of profit and loss	114,369 89	150,835 87
		$513,548 67
Deduct losses paid—		
Fire....$119,457 82		
Marine. 33,048 15		
River.... 31,169 95	$183,675 92	
Rebate, agency, commissions, taxes, salaries, Board of Underwriters, general expenses	124,299 37	
Semi-annual dividend of July, 1881	25,000 00	
Semi-annual dividend of December, 1881	25,000 00	357,975 29
		$155,573 38
Deduct—		
Claims adjusted and due	$11,625 83	
Claims not adjusted	21,200 00	
Claims doubtful	7,500 00	
Claims resisted	5,000 00	45,325 83
Net surplus		$110,247 55

The Company has the following assets:

Cash in banks	$43,197 61
United States 4 per cent. bonds	234,000 00
City real estate	79,440 00
First mortgage notes	101,390 00
Pledge notes	13,850 00
Loan on call	94,500 00
Bills receivable in settlement of premiums	17,103 42
New Orleans Water Works bonds	28,250 00
New Orleans City Railroad bonds	29,625 00
Levee Steam Cotton Press bonds	28,000 00
New Orleans and Pacific Railroad bonds	1,860 00
Louisiana Ice Manufacturing Company bonds	11,500 00
Battalion Washington Artillery bonds	500 00
City Railroad stock	1,732 50
State National Bank stock	642 50
Valette Dry Dock Company stock	3,000 00
Importers' bonded warehouse stock	875 00
New Louisiana Jockey Club stock	750 00
Suspense account	442 76
Premiums in course of collection	56,736 83
Due by agents and in course of transmission	27,315 66
	$774,712 28

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	87,983 10
Dividends unclaimed	4,394 77
Due other companies for reinsurances	1,761 03
Dividend for December, 1881	25,000 00
Claims as above	45,325 83
Surplus reserve	110,247 55
	$774,712 28

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

(Signed) J. TUYES, President.
(Signed) J. W. HINCKS, Sec'y.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1882.

(Signed) JAS FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, true and correct.

(Signed) A. SCHREIBER. ANT. CARRIERE. W. A. BELL. H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of January, 1882, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of Five per cent. on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, Jan. 13, 1882.

(Signed) J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS:

Jules Aldigé, H. Gally,
Theo. Brierre, Chas. Lafitte,
W. A. Bell, Pierre Poutz,
Ant. Carrière, Ad. Schreiber,
C. T. Dugazon, Chas. F. Schmidt,
D. Fatjo, Jules Tuyès.
28 Jul—

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104........Canal street........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882, including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks	$261,970 34	
Marine risks	27,993 33	
Rivers risks	18,567 02	
Total premiums	$308,530 69	
Less unearned premiums	76,547 00	
Net earned premiums May 31 1882	$231,983 69	
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47.	67,734 0
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32,652 0
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co.	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press.	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,
June 14

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.
1er fév—82.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

383.....RUE VILLERE.....383

Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—82, 1anDMasi

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Veuve Ferdinand Diederich et Mlle Catherine M. Hemm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6442—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 23 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos un et deux sur un plan dressé par Henri Moellhausen, en date du 14 novembre 1846 et déposé dans les archives d'Antoine Abat, anciennement notaire en cette ville. Les dits deux lots de terre sont compris dans l'îlet qui est borné par les rues Calliope, Remparts, anciennement Hercule, Delord, anciennement Triton Walk, et Dryades, et mesurant chacun vingt-sept pieds deux pouces de face à la rue Rempart sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, au pied américain. Ensemble avec tous les droits, privilèges et dépendances qui s'y rattachent aux dits lots, ainsi que les bâtisses et améliorations.

La dite propriété a été acquise par feu Diederich Hemm, par achat de Jacob Frederick Rüb conformément à un acte passé pardevant Antoine Abat, anciennement notaire en cette ville, le vingt-quatrième jour de janvier 1848. A la mort du susdit Diederich Hemm, les propriétés ci-dessus décrites dévolues à la dite madame Catherine Margaret Rüb, sa veuve, en communauté dans la proportion d'une moitié ou de huit-seizièmes et à Theodore Hemm et Mlle Catherine Maria Hemm, les seuls héritiers d'après la loi dans la proportion d'un quart ou de quatre seizièmes chacun subséquemment à la mort du dit Théodore Hemm, sa part de la dite propriété a été héritée par sa mère la dite Mme Catherine Margaret Rüb veuve en premières noces du dit Diederich Hemm et en secondes noces de Ferdinand Diederich dans la proportion d'un seizième de la totalité de la propriété, et par sa sœur la dite Mlle Catherine Maria Hemm, dans la proportion du reste des trois seizièmes et ladite veuve Diederich et Mlle Hemm ont dûment été reconnues comme les propriétaires de ladite propriété dans la proportion ci-dessus décrite, et ont été mises en possession de la propriété, comme il est reconnu par un jugement rendu par la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 8me jour d'août 1876, dans l'affaire de la succession dudit Theodore Hemm No 38,905 du dossier de ladite cour, dûment enregistré au bureau des transferts de la paroisse d'Orléans, livre No 107 fol. 635.

Ensemble avec les cinquante actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à quarante actions du fonds hypothécaire y attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions — L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de cent seize piastres, échéant le 1er mai 1883 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire et un nantissement du stock par Mme Catherine M. Diederich, veuve de Ferdinand Diederich et par Mlle Catherine M Hemm en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane passé pardevant Chas G Andry, notaire le onzième jour d'août 1876, et l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août—23.30—6 13 20 23 sept

George H. Dunbar vs. Claudine Gouzy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6539—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 20 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Trois lots de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Français, St-Claude, Champs-Elysées et Rempart, désignés par les Nos Vingt-trois, Vingt-quatre et Vingt-cinq sur un plan certifié juste le 2 juin 1881 par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, annexé pour référence à un acte de vente de la propriété de feu Claudine Gouzy à Albert Ehlesen, passé en l'étude de James Fahey, notaire, le 6 juin 1881 et mesurant chacun, conformément au dit plan, au pied américain, Vingt-huit pieds et huit pouces de face à la rue Français, sur une profondeur de Cent dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Acquis par la feu Claudine Gouzy par achat de Salvador Fernandez et Joseph J Fernandez, par acte passé en l'étude de James Fahey, notaire, le 4 novembre 1871, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 100, folio 334.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shéri civil de la paroisse d'Orléans.
19 août—19 26 sept 2 9 16 20

Frederick H. Dehn vs Henry T Dehn et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 5833.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procède à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Race et Ellen, numéros trois et quatre sur un plan fait par Hedin & Schlarbaum voyers, en date du 6 février 1854, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan numéro dix. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot numéro trois mesure vingt-neuf pieds huit pouces de face à la rue Ellen, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds six pouces. Le lot numéro quatre, soixante dix neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à ladite rue Ellen, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt neuf pieds six pouces

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,
26 juil—26,2,9,16 23 26 août

Anthony Sambola vs. Mme veuve N. A. Lambina et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6479—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 2 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, et mesurant au pied américain deux cent quatre vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Dauphine, anciennement Grands Hommes et aussi sur la rue Rempart, anciennement Amour, sur une profondeur de sept cent un pieds six pouces, entre lignes parallèles. La dite portion de terre est bornée par le côté du bas de la propriété du Couvent des Ursulines, et composée en partie des lots numéros quatre et cinq, conformément à un plan fait par J. A. D'Hemecourt, voyer, annexé à un acte de vente fait par le feu Francisco Sambola Sr, à Anthony Sambola, passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 21 février 1870.

Le dit lot numéro quatre a été acheté par le feu Francisco Sambola Sr., de la succession de M. Andry, par un acte passé pardevant H. P. Caire, notaire, le 12 janvier 1856.

Le dit lot numéro cinq a été acheté par le feu Francisco Sambola, Sr., de veuve Joseph Daliet, par acte passé pardevant J. Lisbony, notaire, le 16 février 1856.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 août—2,9,16,23,30 2 sept

Michel Heine vs Alphonse Miltenberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6501.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui y en dépendent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Dumaine, Condé ou Chartres et St Philippe, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, anciennement notaire en cette ville, en date du 16 juin 1855; ledit lot mesurant 27 pieds 9 pouces et quatre lignes de face à la rue Royale sur 94 pieds cinq pouces de profondeur et 27 pieds 9 pouces de largeur dans le fond avec l'usage d'une allée conduisant à la rue Dumaine; étant la même propriété acquise par le dit A Miltenberger de Mme Aimée Marie Mercier Veuve de C. Miltenberger, conformément à un acte passé pardevant ledit notaire A. Boudousquié, en date du 16 juin 1855.

2° Et un autre morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent attenant à celui décrit en premier lieu et mesurant 44 pieds neuf pouces de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces et 5|8 de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Etant la propriété acquise par ledit A. Miltenberger de Mme Claire Girard, veuve de Thomas Porée Jr par un acte pardevant ledit notaire A. Boudousquié en date du 5 décembre 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 août—9,16,23 30—6,9 sept

Jean P. Saley vs Jean Montané.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6446.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinq, borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Johnson, qui est pris de l'arrière-partie des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire en cette ville, ladite portion de terre mesure trente-huit pieds six pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, borné par le côté vers la rue Quartier par la balance des portions desdits lots No un et deux; lesdits lots numéros un et deux ont été acquis par Jean Arnaud de D. Saux par un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 21 septembre 1874.

Etant la même propriété acquise par le défendeur ludit Jean Arnaud, conformément à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 3 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26. août 2,9,16,23, 26

Avis aux Contribuables.

Bureau No 73, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral

JOHN T. DUFOUR
No 73 Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Quatrième District.

Succession de Frederick Salleau.

No 2316—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 23 septembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 août 1882, et rendu dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Quartième et Washington, anciennement désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan de A. G. Blanchard, en date du 4 août 1882; le No 6 mesurant 16 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur, la maison qui s'y trouve portant le No 566 de la rue Annonciation; le lot No 7 touche au premier et mesure 33 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur, la maison qui s'y trouve portant le No 568 de la rue Annonciation, les lots seront vendus séparément.

Conditions de la vente—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Joseph D. Taylor, notaire.
23 août—23,31 - 8,16,23 sept

PAR ALBERT PAUL.

ENCAN POUR LES DAMES.

—UNE—

Magnifique Occasion

Grande vente sans réserve, chez Leland, 185 rue du Canal, par Albert Paul, encanteur, comprenant un assortiment vaste et élégant d'articles de modes, dentelles, rubans, tissus, soieries, satins, pluches, broderies, plumes d'autruche et tips de toutes les nuances, Corsets, joaillerie, notions, dentelles espagnoles, fichus, dentelle 3|4, dentelle espagnole, fichus de mull, genre choisi.

500 Chapeaux garnis.
700 Chapeaux de paille pour école, garnis et non garnis.
5000 yardes de dentelles, le tout du dernier genre.

La vente commencera le MERCREDI, 23 août, à 10:30 du matin, et continuera tous les jours jusqu'à ce que tout le stock soit écoulé

ALBERT PAUL Encanteur.

Il y aura des sièges réservés pour les dames.
20 août—

PAR VINCENT & CO.

LIQUIDATION

VENTE DE LIQUIDATION!

Grande et importante vente de Liquidation du vaste assortiment choisi de marchandises des Héritiers de J. Levois, 133 rue du Canal.

PAR VINCENT & CIE—Il sera vendu, JEUDI 17 août 1882 à 10 heures du matin, pour le compte des Héritiers de J. LEVOIS, l'assortiment choisi de

Marchandises Sèches, d'Articles de fantaisie, de Lingerie, de Bonneterie de soie. Cachemires, Flanelles, Couvertures, Manteaux, Châles, Ombrelles, Mouchoirs, Nœuds, etc, etc; aussi, 1000 lots d'étoffes à robes de choix et des Articles de fantaisie de leur propre importation.

Le stock sera prêt à être examiné le jour qui précèdera celui de la vente. La vente sera péremptoire et sans aucune réserve pour liquider les affaires de cette succession

Conditions libérales à la vente.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement au niveau avec de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37 39 et 41 RUE ROYALE

a3 31 aou

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nile-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

27 Rue du Camp.

INCORPORÉE LE 8 AVRIL 1857: CHARTE RENOUVELÉE LE 3 AVRIL 1882.

CAPITAL.........$250,000

H. PEYCHAUD, Président.
JOS. H. MARKS, Vice-Président.
LOUIS MARNETT, Secrétaire.

DIRECTEURS.

HENRY BEER, de H & B. Beer.
A. RINGOLD BROUSSEAU, de A. Brousseau's Sons.
JOHN I ADAMS, de John I Adams & Co.
I. L. LYONS
LOUIS BUSH, de Bush & Levert.
JAS. A. RENSHAW, de Renshaw, Cammack & Co.
G. LEHMANN, de A. Lehmann & Co.
V. MEYER, de Meyer, Weis & Co
A. J. GOMILA, de Gordon & Gomila
F. M. ZIEGLER, de Schmidt & Ziegler.
S. HERNSHEIM, de S. Hernsheim & Bro.
ADAM THOMSON, de A. Thomson & Co.
MAURICE STERN, de Lehman, Abraham & Co.
JOSEPH H. MARKS.
HENRY PEYCHAUD.

Cette Compagnie, une des plus anciennes de la Nouvelle-Orléans, assure contre des

RISQUES MARITIMES, DE RIVIÈRE ET D'INCENDIE,

Aux taux de Prime les plus réduits.

Pertes ajustées promptement et équitablement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

VENTE RENVOYÉE.

Vente positive pour clore une succession, d'une propriété formant l'encoignure de l'Avenue Jourdan et de la rue Royale, près du Couvent des Ursulines.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 août 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre, borné par l'avenue Jourdan, les rues Dauphine, Royale et l'allée des Religieuses. Lequel lot de terre mesure 62 pieds 5 pouces de face à l'avenue Jourdan, sur une profondeur et façade à la rue Royale de 120 pieds. Ensemble une maison de deux chambres, lieux d'aisance etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire. 2[illegible] août—

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6453.

B. O. Mearitz vs. ses créanciers.

Aux créanciers de B. O. Mearitz et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de John F. Coffee, Esq., un notaire le 22me jour d'août 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nile-Orléans, 20me jour de juillet 1882.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 juil—22 août 12 22

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 6,466

Folger & Co. vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Folger & co et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de Chas. G. Andry Esq., un notaire le 23me jour d'août 1882, à 11 heures du matin

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nile-Orléans, ce 18me jour de juillet 1882.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19 juil—19 & 22 août

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Vve Elizabeth Siben, tutrice naturelle autorisée de ses enfants mineurs vs Oscar Hoffman.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, Nos 2,210, 2,211 et 2,212—En vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 30 août 1882 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un MULET et un FLOAT.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de Nouvelle Orléans 20 août—20 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Marie Roy Marmier, épouse de François Faicran Randon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6561—Division E. Attendu que François Faicran Randon a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Roy Marmier, sa femme décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
22 août—22.26 31

Succession de Euphrosine Campanel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 6163—Division [illegible] Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Gilberta exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
22 août—22 26 31.

Succession de John Ross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No [illegible]—Attendu que K. K. Converse a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Ross décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
20 août—20 24 29

Succession de Mary Julie Tardy, veuve en première noce de Louis Jos. Bernier, épouse décédée de Peter C. C. Mollière

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5005—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. C. C. Mollière, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
20août—20 24 29

Succession de Nathan C. Folger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6553—Division D. Attendu que Mme Madeline Godfrey, veuve de Nathan C. Folger, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Nathan C. Folger décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
16 août—16.20.25

Succession de Mme M. E. Aubry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6447 — Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par R. A. Chiapella, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
18 août—18 22 27

Succession de Hugh Fitzpatrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6469.—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est), pour lesquelles le compte présenté par John J. Fitzpatrick, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T CLARK Greffier.
18 août—18. 22. 27.

Succession de Joseph S. Schwarz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 6,5[illegible]2—Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Helena Marks Schwarz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
17 août—17.22.26

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE

ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures, en Français et en anglais

PHOSPHATE de FER de LERAS

Pharmacien, Docteur ès-science

Ce liquide, analogue à une eau minérale ferrugineuse concentrée, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme réparateur et reconstituant des os et du sang. Il ne constipe jamais, ne fatigue pas l'estomac, ne noircit pas les dents; il s'emploie toujours avec succès contre les maux d'estomac, les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang et toutes ces indispositions auxquels sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont pâles, anémiques, languissants et privés d'appétit.

Paris, 8, rue Vivienne
et dans les principales pharmacies

CAPSULES au MATICO

de GRIMAULT & Cie, Pharm. 8, rue Vivienne, Paris

Résultat infaillible dans le traitement de la gonorrhée, sans jamais fatiguer l'estomac comme le font toutes les Capsules au copahu liquide.